

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 16

Vereinsnachrichten: Programme du rassemblement de division à Bière en 1869, du 6 au 16 septembre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous, d'en développer d'autres encore plus ou moins importants qui eussent exigé une investigation détaillée et donné à notre rapport un développement hors de proportion avec les trop courts instants dont nous pouvons disposer pour cet objet dans notre réunion de ce jour.

Nous aurions aimé plus particulièrement examiner encore en détail le juste poids de l'augmentation des charges militaires pour les Cantons et les soldats citoyens, ainsi que l'état exact des futurs budgets fédéraux avec le système projeté; car, si quelques personnes affectent de croire que des économies seront réalisées sur l'ensemble des chapitres militaires, ce n'est point là notre opinion. Mais, le temps presse, et c'est avec regret que nous renonçons à cette étude.

Nous ne terminerons pas sans exprimer l'opinion que les circonstances générales de l'Europe sont peu favorables pour une refonte aussi complète et aussi profonde de notre organisation militaire, et que ces circonstances, au moins jusqu'à ce que certain grand conflit de prépondérance européenne ait été tranché, commandent à tous les bons citoyens suisses de s'attacher aux institutions existantes comme à une ferme ancre de salut; d'éviter de se diviser par des plans de réforme sans urgence démontrée et qui sont autant de brandons de discorde, mais de s'unir toujours plus dans un même sentiment de dévouement à notre libre et commune patrie, patrie de citoyens républicains, habitués à se gouverner eux-mêmes et désireux d'honorer et d'étendre ces précieux titres plutôt que de les subordonner à l'action tutélaire de quelques privilégiés!



PROGRAMME

du rassemblement de division à Bière en 1869, du 6 au 16 septembre.

(Avec une carte.)

A moins d'empêchements imprévus, les jours du rassemblement seront employés selon le programme ci-après:

6 SEPTEMBRE. — Entrée en ligne, organisation générale du service et des cantonnements.

7 SEPTEMBRE. — A 9 heures du matin, toute la division équipée au complet (moins les couvertures et les gamelles) sera réunie sur la place d'armes de Bière. Il sera d'abord procédé à une inspection de détail par MM. les commandants de brigade.

Cette inspection devra être terminée à 11 heures. Repos de 11 heures à midi.

Immédiatement après, la division sera placée en ligne de bataille pour être inspectée par le commandant de la division. Afin de juger de l'état d'instruction des unités tactiques, il sera procédé, sous le commandement de MM. les brigadiers, à des manœuvres de bataillon et de brigade.

De même pour les armes spéciales.

Enfin lecture d'un ordre du jour du commandant de la division, défilé et retour dans les cantonnements.

MM. les commandants de brigade resteront pour se rendre au rapport.

Dès le 7 septembre, le service des avant-postes sera organisé comme il suit:

CORPS DE MOLLENS (Brigade *Borgeaud*). — Une 1^{re} garde de campagne près des Verrières pour couvrir le passage par les hauteurs et le chemin de Bérolles-Bière.

Une 2^e garde au Veyron, à proximité du confluent des deux rivières, derrière les bois et la route qui conduit de Bérolles à Vernay.

Une 3^e garde derrière la route sus-indiquée, à peu près à l'endroit où elle croise la route de Ballens à St-Livres.

CORPS DE BIÈRE (Brigade *Linck*). — Une 1^{re} garde (carabiniers) près du confluent du Toleure et de l'Aubonne sur le plateau de Bière.

Une 2^e garde près de la Taillaz, sur la route conduisant à St-Livres.

Une 3^e garde sur la route de Ballens en deçà de la route mentionnée plus haut de Bérolles au Vernay.

Une 4^e garde de campagne entre le champ Vionnet et Ruti.

Il sera adjoint 2 dragons à chaque garde pour le service des ordonnances et celui des patrouilles.

On donnera d'ailleurs à la cavalerie l'occasion de former une garde spéciale dans les manœuvres finales et d'organiser de grandes patrouilles pendant les exercices préliminaires.

Les gardes forment des avant-postes de marche jusqu'au jour. A l'aube du jour, les petits postes seront formés en chaîne continue.

Les hommes ayant fait pendant la nuit le service d'avant-poste prendront part à la manœuvre du lendemain. A cet effet, s'ils n'ont pas reçu des instructions contraires, ils doivent avoir rejoint leurs bataillons respectifs à 5 heures du matin.

Vingt exercices et manœuvres.

8 SEPTEMBRE. — *Ecole de bataillon* dans les cantonnements et non sur la place d'armes de Bière, par exemple, en profitant du terrain.

Il faudra éviter pour ce premier jour les endroits très couverts et profondément coupés.

Les exercices devront avoir lieu avec une supposition de combat en figurant un ennemi.

MM. les commandants de brigade feront recommencer toute manœuvre mal exécutée. Il ne sera pas délivré de cartouches.

Toute l'artillerie, la cavalerie et les carabiniers, sous le commandement du chef de l'état-major, auquel sera adjoint le premier adjudant du colonel divisionnaire, marchera sur Apples par Ballens. Cette troupe rentrera d'Apples à Bière en passant par le Vernay, Plan de l'Eglise et la Taillaz.

La supposition pour cette manœuvre est la suivante :

Une avant-garde de 4 bataillons, renforcée par les armes spéciales sus-mentionnées, doit s'avancer par Apples sur Cossonay, mais rencontre une résistance près d'Apples. Elle apprend en même temps que des divisions ennemies marchent sur Mollens et sur Pampigny.

Les projets détaillés de cette manœuvre et les divers rapports la concernant devront être remis en temps voulu par les chefs *ad hoc* désignés pour la commander, au commandant de la division.

9 SEPTEMBRE. — *Infanterie*. Ecole de brigade avec trois bataillons complets en présence. La supposition est la suivante :

La brigade Borgeaud s'avance depuis Mollens où elle se réunit contre Bière. La brigade Linck vient à sa rencontre du côté de Ballens et, après le combat, se retire sur les hauteurs de Gottettaz où, dans la supposition qu'elle a reçu des renforts, elle prend de nouveau l'offensive.

Les armes spéciales font une manœuvre semblable à celle du 8 dans la supposition suivante :

La brigade d'avant-garde est repoussée de Bière et se retire sur Gimel et St-Georges, après quoi elle fait un mouvement de flanc sur St-Georges en tenant l'entrée du défilé.

Elle tombe ensuite sur le flanc droit de l'ennemi par Bauloz.

Pour cette journée, le 2^{me} adjudant du colonel divisionnaire sera adjoint au chef de l'état-major.

10 SEPTEMBRE. — *Infanterie*. Ecole de brigade, 6 demi-bataillons et les armes spéciales (dès ce moment munis de cartouches). Le bataillon de carabiniers et la première batterie sont attribués à la brigade Borgeaud, la cavalerie et la seconde batterie d'artillerie à la brigade Linck.

Supposition : Le corps de Mollens se réunit à Ballens et s'empare du plateau de Bière (champ de manœuvres). Le corps de Bière se retire sur Gimel et St-Georges, l'ennemi le suit et cherche à gagner St-Georges par les hauteurs de Bauloz, afin de couper à ce corps la retraite par le Val-de-Joux.

Dès que le corps de Bière s'aperçoit de cette intention, il prend l'offensive depuis St-Georges sur Gimel et Bauloz. Retraite du corps de Mollens sur le Toleure et l'Aubonne.

11 SEPTEMBRE. — *Infanterie*. Ecole de brigade avec 6 demi-bataillons. Les carabiniers et la première batterie sont attribués au corps de Bière, l'autre batterie et la cavalerie au corps de Mollens.

Supposition : Le corps de Mollens, averti de l'arrivée de l'ennemi qui a reçu des renforts, prend une attitude défensive près de Ballens, à cheval sur la route près d'Apples. Mouvement agressif du corps de Bière contre Ballens et sur la route d'Apples, puis retraite de ce corps sur Ballens où se termine la manœuvre.

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE. — Jour de repos. Il pourra cependant être commandé une inspection générale de la division par le divisionnaire.

13, 14 et 15 SEPTEMBRE. — Manœuvre de division dans laquelle le corps de Mollens sera simulé par un petit détachement, savoir :

Le 13, sous le commandement de M. le colonel Borgeaud :

1 bataillon de carabiniers,
2 pièces d'artillerie.

Le 14, sous le commandement de M. le lieut.-col. Chuard :

1 bataillon d'infanterie,
2 pièces d'artillerie et toute la cavalerie.

Le 15, sous le commandement de M. le colonel Borgeaud :

1 bataillon d'infanterie,
1 bataillon de carabiniers, deux canons et toute la cavalerie.

La division réunie représentera le corps de Bière ; les détachements sus-indiqués représenteront le corps de Mollens.

On pourra, si cela est jugé ultérieurement nécessaire, pendant les journées 9, 10 et 11 septembre, former le corps de Mollens des mêmes troupes placées sous le commandement du même chef.

Selon les circonstances la division sera organisée dès le 12 au soir en cantonnements de départ. Il y aura lieu dans ce cas à l'organisation d'un bivouac.

Ce même jour 13 SEPTEMBRE, il y aura rassemblement de division, à 8 h. du matin, sur la place d'armes de Bière, et du détachement simulant l'ennemi à Bérolles.

Fausse attaque contre Bérolles, tandis que le gros de la division se dirige sur Mollens par Ballens.

La division s'avancera jusqu'à l'Isle où elle bivouaquera.

Il y aura lieu d'examiner la possibilité d'un combat local simulant l'attaque et la défense du village de l'Isle.

14 SEPTEMBRE. Le mouvement offensif se continue sur La Sarraz et Pompaples où la troupe bivouaquera.

15 SEPTEMBRE. La division s'avance encore jusqu'à Arnex. L'ennemi, ayant reçu des renforts, résiste à toutes les attaques et la division se retire dans ses bivouacs de la veille.

16 SEPTEMBRE. — Retraite de la division sur Cossonay dans la supposition que le détachement ennemi, parti du Val-de-Joux, s'avance du Pont contre l'Isle et qu'en même temps un autre corps fait un mouvement offensif depuis Echallens.

17 SEPTEMBRE. — Départ des divers corps composant la division par les voies prescrites à chacun d'eux par sa feuille de route, à partir de La Sarraz et de Cossonay.

18 SEPTEMBRE. — Licenciement des états-majors.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie ; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1869

CARTE GÉNÉRALE.



Bureau topographique fédéral

Echelle de 1:100,000.

Verdruck Anno 1869.

